



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 14 décembre 2007 à St Pierre de Méarotz

Présents : MM. MOUTIN Yves, BALME Eric, GAUTHIER , BERNARD Jean-Pierre, DUPUICH Nicole, TROSSERO Jean-François, TEMPLIER Marie, CHARLES Christian, PELISSIER Pierre, RICHIERO Jean-Louis, CASSAGNE Georges, LAURENT Jacky, PEYTARD Marcel, CHARLES Jean, GONSOLIN Jean-Marie, ABERT Jean-Claude, FROMENT Louis, RIGLET Sylvette, MOSTACCHI Jean-Pierre, SERRE Emmanuel, BATTISTEL Marie-Noëlle, BALME Roland, COURTEAU Jean-Claude, SEGURA Claude.

Absents Excusés : MM. FRANCOU-CARRON Magali, REYNIER Luc, FESSIA Marie, BONTHOUX Alphonse, BARBE Jean-Marc.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

La gestion des équipements au bord du lac du Sautet est confiée à la SEM « Obiou-Beaumont » par un vote majoritaire (une abstention) du Conseil communautaire.

Mr. RICHIERO demande si des statistiques existent faisant apparaître quelques retombées économiques pour la commune de Corps. Il constate

- que des investissements importants ont été réalisés par la communauté de communes sur le territoire de Corps.
- que la position de la commune de Corps dérange par son abstention, dans la mesure où Corps est économiquement la première bénéficiaire.

M. GONSOLIN, seul représentant de la commune de Corps, relève des problèmes rencontrés sur le site : refus de réception de clients au restaurant à 22 H, bateaux en panne... et souhaite une amélioration en général.

Mme BATTISTEL expose que des problèmes existent dans chaque commune et ce n'est pas pour cela que les communes s'arrêtent de fonctionner.

M. MOUTIN demande à chaque membre de la communauté de Communes d'être solidaire, de défendre l'intérêt général du canton et d'être porteur du site afin d'assurer son développement.

MAISON DU PATRIMOINE

Le marché d'ingénierie est confié au cabinet d'architecte TOTEM.

PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ

Le régime indemnitaire du personnel est renouvelé. M. MOUTIN souligne l'excellent travail fourni.

Le Conseil communautaire donne son accord pour permettre l'avancement de grade d'un agent.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU du DRAC et de la ROMANCHE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Vif et du Gua (SIVIG) est la structure porteuse du SAGE Drac-Romanche. Le Président est chargé de signer la convention de financement (220 € /an pour la Communauté de communes)

Le Président expose à l'assemblée qu'un contrat de rivière est créé au niveau du SAGE Haut Drac permettant d'avoir des subventions, en particulier, sur les dossiers d'assainissement. Des réunions thématiques et géographiques se tiendront par secteur, dès janvier.

GARDERIES PERISCOLAIRES

Un problème est apparu pour l'encaissement des participations faibles. Il faut donc créer une Régie de recettes. Les parents devront acquérir des tickets d'avance pour permettre à leurs enfants d'aller à la garderie. Ces tickets seront vendus au secrétariat de la Communauté de Communes et dans les garderies de La Salle en Beaumont et de St Laurent en Beaumont.

Il est rappelé que l'heure de fermeture des garderies est 18 heures.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ)

Un avenant est porté au CEJ liant le SIVU du Valmontheys à la Caisse d'Allocations Familiales afin de permettre à la communauté de communes du Pays de Corps de bénéficier d'un financement par la C.A.F, pour les activités périscolaires qu'elle mène.

VITRINE DES PRODUITS LOCAUX

Une demande de financement est faite auprès de l'Etat, de la Région et du Département pour aider à financer une étude et un accompagnement à la création d'une vitrine des produits locaux.

TOUR DE L'OBIOU

Une demande de subvention est faite auprès du Département pour aider au financement de la création du sentier du « Tour de l'Obiou ». Cette opération est portée par 3 communautés de communes (Corps, Mens et Le Dévoluy). Le coût, pour la communauté de communes du Pays de Corps est estimé à 12 139 € HT.

PROJET STRATEGIQUE AGRICOLE DE DEVELOPPEMENT RURAL (PSADER)

La commission agriculture et ressources naturelles Alpes Sud Isère a élaboré un diagnostic et a proposé un plan d'actions (PSADER). Le Conseil communautaire a approuvé ce PSADER. La structure porteuse du PSADER est la Communauté de Communes du Sud Grenoblois. La participation au fonctionnement de cette structure est de 435 € pour la communauté de communes du Pays de Corps.

ENGAGEMENT DES INVESTISSEMENTS 2008.

Une délibération est prise permettant d'engager des dépenses d'investissement sur le budget 2008 avant son élaboration, dans la limite du quart des crédits alloués en 2007.

AMENAGEMENT DE LA BONNE

Une réunion a permis :

- de négocier avec EDF qui permet le débarquement des kayakistes sur son terrain,
- de régler l'accès des rives : en été aux kayakistes, en hiver à l'entreprise BARBE. Celle-ci remettra en état les rives avant l'arrivée des kayakistes

PARTICIPATION DE « LA SOULOISE » AU SALON « SOLAR EVENT »

Le Conseil communautaire autorise la SEM « Obiou-Beaumont » à transporter le bateau électro-solaire au Parc technologique Savoie Technolac, sur les rives du lac du Bourget, pour participer à cette manifestation internationale sur l'énergie solaire. Cette présence permettra de bénéficier d'une couverture médiatique intéressante. Une indemnisation sur les frais de déplacement et de pilotage est en cours de négociation.

COMPOSTAGE

Le compostage permet de diminuer le poids des ordures ménagères. Le SICTDM élabore un programme pour inciter au compostage de quartier et au niveau des cantines scolaires (avec un projet pédagogique). Il est nécessaire que des bénévoles s'investissent pour suivre ce compostage, retourner les matières....

Carole a participé à une démonstration d'actions à Monestier de Clermont. A suivre....

DECHETERIES

Le feu, difficile à stopper à la déchèterie de La Salle en Beaumont, cet automne, a permis de prendre conscience qu'une arrivée d'eau est nécessaire sur les sites des déchèteries afin d'assurer une prévention

SENTIERS

- Le balisage des sentiers VTT est à l'étude. Une carte est en cours d'élaboration.
- Le balisage des circuits raquette est demandé
- Le balisage du point de vue du Chauvet est demandé
- l'indication d'un parking au Serre (La Salette) doit être enlevée car inexistant.

Le Conseil communautaire se termine par la remise, par Madame RIGLET Sylvette, Maire de Quet en Beaumont, membre du bureau de l'Association des Maires de France de l'Isère, de la médaille du centenaire de l'A.M.F, à Emmanuel SERRE, Maire de Beauvin, un de nos 25 plus jeunes maires de France.